

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE SKIVALAIS SUPPORTER
04 octobre 2019
Restaurant Chez Martin, Verbier

1. Souhais de bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue aux 15 membres présents pour notre 30ème assemblée générale.

Il salue le représentant de Ski Valais, Serge Albertini, Vice-président et également membre du comité de notre Club supporter. Il excuse l'absence de Didier Plaschy et Andy John, CEO, ainsi que Géraldine Biollaz, responsable de la gestion administrative.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président tient à rendre un vibrant hommage à Stéphanie Favre qui nous a quitté pour rejoindre les montagnes enneigées du Seigneur. Il la remercie pour les moments de partage que nous avons pu vivre avec elle. Un grand merci à Stéphanie pour tout ce qu'elle a fait pour le ski, qui était sa passion. C'est avec une grande tristesse qu'au nom de tous les membres il réitère à sa Famille, et tout particulièrement à Benoît qui l'a accompagné tout au long de sa maladie, notre amitié et nos sincères condoléances.

L'assemblée se lève et respecte une minute de silence en sa mémoire.

C'est sur ces mots de tristesse que le Président ouvre l'assemblée en remerciant Géraldine Biollaz pour son aide administrative et l'envoi de la convocation de ce jour. Il adresse également un grand merci à Louise Seppey, responsable de la communication à Ski Valais, pour la mise à jour de notre page internet sur leur site.

Le Président remercie Christophe et Brigitte Lehner pour leur accueil et, avec tous les membres présents, il se réjouit du repas qui nous sera servi tout à l'heure pour le plaisir de nos palais.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Le procès-verbal sera tenu par le Président faute de candidats.

2. Contrôle des présences

La liste étant en circulation, merci de la signer.

Sont présents : Lance Kelly ; Jean-Mary Ballestraz ; Serge Albertini ; Gérald Fellay ; Stéphane Favre ; Philippe Corthay ; Olivier Tschanz ; Jacqueline Huber ; Pierre-Yves Délèze ; Philippe Roux ; Alex Biaggi ; Philippe Hischier ; Franz Studer ; Hans Gemmet ; Michel Jonvaux.

Le Président donne connaissance des excusés, soit Eloi Rossier qui nous salue cordialement et nous fait le plaisir de nous offrir l'apéritif ; Benoît Fournier ; Loris Lathion ; Alain Alter, Président de St.-Martin ; Barbara Borter qu'il remercie pour ses traductions ; Yves Maret ; Aletschsch Bahnen ; Pirmin Zurbriggen ; Philippe Wehrlen de l'ESS Leukerbad ; Jacques Bruchez, Frédérique Parchet ; Claude-Alain Schmidalter ; Christine Favre de la commune d'Aniviers ; René Bethod de la commune de Nax et Le Club des 100 de Torgon.

Le Président souligne que ces excuses démontrent que ces personnes gardent un intérêt évident pour notre mouvement supporter.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le procès-verbal a été publié sur notre page internet. Le Président remercie Barbara pour sa tenue en version allemande.

La parole n'étant pas demandée, le Président considère qu'il est approuvé.

4. Admissions / démissions

Malheureusement au cours de cet exercice aucune admission n'a pu être enregistrée. Petite lueur d'espoir, nous avons deux candidats dans les tuyaux et nous espérons que les démarches aboutiront.

En revanche, au plan des démissions, ce n'est certes pas le grand exode mais néanmoins nous enregistrons 8 démissions, soit :

Pharmacie Lauber
Barbara Borter
Yves Maret
Claudine Dumont
Besson Moquette
Famille de Torenté
Paul-André Roux
Relais du Valais

Cette situation a pour conséquence que pour le prochain exercice notre Club ne compte plus que 95 membres. Le Président reviendra sur ce point dans son rapport annuel.

5. Rapport du Président

Le rapport du Président est annexé au présent procès-verbal et peut être lu sur la page internet dédiée à Ski Valais Supporter

6. Rapport du Caissier

Le Président, qui cumule sa fonction avec celle de caissier, présente les comptes dont les participants ont reçu copie et qui figurent également sur notre page internet. L'exercice boucle avec un déficit de CHF 6'368.52 et une fortune de CHF18'403.38 au 1er mai 2019. Cet important déficit est dû au fait que nous avons alloué un bonus de CHF 5'000 à Ski Valais et, par ailleurs, à la décision arrêtée lors de notre assemblée générale 2018, d'allouer une somme de CHF 2'000 à Théo Gmür pour son exploit aux jeux paralympiques de PyeongChang avec 3 médailles d'or. Quant aux débiteurs pour CHF 3'650, ils correspondent aux montants facturés aux participants de la sortie d'Andorre et qui ont été réglés après la clôture de l'exercice au 30 avril 2019.

7. Rapport des réviseurs

Lance Kelly donne lecture du rapport des réviseurs qui fait partie intégrante du procès-verbal et demande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

La parole n'étant pas demandée, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Approbation des rapports et décharge au caissier

Philippe Corthay fait remarquer qu'il manque un athlète dans les sélections de Swiss-Ski mentionné par le Président, soit Arnaud Boisset.

Le Président le remercie pour cette remarque mais relève que dans les faits cet athlète figure sous le SAS et non Ski Valais même si il est bien valaisan.

Après cette remarque, les rapports sont approuvés par applaudissements et décharge est donnée au comité ainsi qu'au caissier pour l'exercice 2018/2019.

9. Election au comité

Suite au décès de Stéphanie, qui représentait le Valais-Central, le comité propose la candidature de Michel Jonvaux de Savièse.

Après s'être présenté, Michel Jonvaux est élu par acclamations.

Quant au poste de caissier, aucune candidature n'étant connue à ce jour, le Président continuera d'assurer cette fonction.

Le comité se compose ainsi de :

Michel Jonvaux pour le Valais central
Bernhard Grand pour le Haut Valais
Serge Albertini pour le Bas Valais
Tony Stampfli en tant que Président

10. Programme d'activités

Le comité propose pour l'exercice 2019/2020 le programme suivant :

12 janvier 2020	Olympiade de la Jeunesse / Les Diablerets Slalom géant Homme et Femmes
15 janvier 2020	Crans-Montana / Slalom nocturne exhibition Hommes
08 février 2020	Chamonix / Slalom Hommes
22 février 2020	Crans-Montana / Descente Dames
date à définir	Zinal / Championnats Suisses Alpins
16 octobre 2020	Assemblée générale dans le Valais-Central

Philippe Roux propose également d'organiser une sortie à ski sur les pentes de Verbier et en sa présence.

L'assemblée accepte le programme d'activités et remercie Philippe Roux pour sa proposition.

11. Propositions individuelles

Le Président fait part à l'assemblée qu'aucune proposition individuelle ne lui est parvenue.

12 Divers

Le Président précise que notre page internet contient une galerie photos sur nos sorties. Aussi, afin de la maintenir et surtout de l'animer, chaque membre est invité à faire parvenir des photos à Louise Seppey, responsable du site Ski Valais. Son adresse mail est media@ski-valais.ch. Cette information sera mentionnée dans notre prochain courrier à nos membres.

Par ailleurs, il relève que les membres qui le souhaitent pourront acquérir une veste de ski ou un Softshell aux couleurs de Ski Valais mais avec notre logo. En effet, Ski Valais a souhaité que nous reprenions leur nouveau logo mais, sauf avis contraire de votre part, le comité souhaite garder son logo. Pour mémoire, il y a de ça plusieurs années, Ski Valais Supporter avait accepté que Ski Valais puisse utiliser notre logo. Pour les personnes intéressées, un bon de commande sera joint lors de notre prochain courrier.

Philippe Roux remercie tous les membres pour leur engagement. Il regrette de ne pas pouvoir participer au repas qui suivra mais tient à souligner le plaisir qu'il a eu à participer à nos assises et remercie le comité d'avoir choisi Verbier. Il félicite le comité pour son travail et tout spécialement le Président pour son engagement.

Jean-Mary Ballestraz tient aussi à remercier le comité et tout particulièrement le Président qui, lors de la sortie d'Andorre, s'est avéré un parfait organisateur.

Le Président remercie Philipe et Jean-Mary pour leur propos et souligne l'énorme plaisir qu'il a eu par la présence de Philippe.

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les membres pour leur participation et lève la séance à 19h25 en les invitant à partager l'apéritif offert par Eloi Rossier avant de passer à table.

Pour le procès-verbal

Tony Stampfli

Annexes au procès-verbal : - Rapport du Président
- Rapport des vérificateurs des comptes